



## Comité Départemental de Billard de l'Eure

### Compte rendu de la réunion de bureau du 10 avril 2019 à Louviers

Ouverture de séance à 18h10.

Sont présents :

Nicolas Bailly, Jean-Luc Arrivé, Jean-Claude Mary, Philippe Cajean, Pierre Vigne.

#### **1 – Point de la fin de saison.**

- Pierre fait état de la panne du site FFB et de celui de la ligue. En attendant la réparation du site de saisie des résultats, Pierre a adressé à tous les clubs la marche à suivre pour communiquer les résultats des rencontres à venir.
- La saison n'est pas encore totalement terminée, puisque des finales départementales auront encore lieu dans les prochaines semaines.

Cependant tous les tours qualificatifs se sont bien passés dans l'ensemble hormis le T3 « 3 Bandes » R1 qui a eu lieu à La Saussaye le 31 mars dernier et au cours duquel Didier Piedefer a quitté le tournoi en fin de matinée sans motif valable. Un rapport détaillé a été présenté par le directeur de jeu. Le dossier est entre les mains du conseil de discipline de la ligue qui a d'ores et déjà suspendu le joueur concerné pour 4 mois à titre conservatoire. De ce fait la convocation pour la finale départementale a été revue et le joueur, également arbitre, ne pourra pas arbitrer la finale bande R2 prévue à Pacy le 28 avril prochain. *(Philippe se charge de trouver un remplaçant)*

Pour chaque tour les résultats ont été transmis et saisis dans les délais prévus.

Pierre fait remarquer que cette saison il y a eu 64 engagements contre 73 la saison passée et qu'ensuite 8 forfaits et la montée de Joshua Ty en N3 sont venus changer les convocations.

Il déplore cette baisse constante des engagements au cours des années.

- Ne faudra-t-il pas revoir le seuil minimum pour qu'une catégorie dispute le championnat ?

En Bande R1 la finale se disputera au cours d'un T4.

Il y aura 2 finales à 4 joueurs et 4 finales à 6 joueurs. Suite à la suspension de Didier Piedefer, Pierre en a tenu compte pour la convocation des finales « Bande » R1 et « 3 Bandes » R1.

- Pierre demande s'il ne faut pas repenser l'organisation des championnats à l'avenir.

## **2 – « 5 Quilles » au CDBE**

- Nicolas a envoyé un mail à tous les clubs pour connaître ceux qui seraient intéressés par un championnat « 5 Quilles » au niveau du CDBE. Seul Louviers a répondu. Les autres clubs n'ont pas de joueurs jouant à ce jeu de façon assidue.

Jean-Claude pense qu'avant d'envisager un championnat au niveau CDBE il faudrait d'abord faire connaître ce jeu. Bernay se porte candidat pour organiser la saison prochaine une soirée à thème « 5 Quilles » et y inviter Nicolas pour une démonstration.

## **3 – Bilan financier :**

- Le point des finances du CDBE arrêté au 06/04/2019, présenté par Jean-Luc, est joint en annexe 1.

Les clubs organisant une finale de ligue qui achètent des coupes et médailles peuvent être aidés à hauteur maxi de 50.00 € et sur présentation de factures. Le surplus éventuel reste à la charge des clubs organisateurs.

- Philippe a envoyé à chaque membre du CDBE, le mail du Conseil Départemental au sujet de la campagne « Dispositif d'aide aux comités sportifs départementaux 2019 ». Ce dossier complexe à remplir et de façon totalement dématérialisée ne peut porter que sur un projet de développement. Ce n'est pas le cas du CDBE ni en général des clubs, donc il n'y a pas lieu de donner suite à ce dispositif.

## **4 – Questions diverses :**

- Jean-Claude fait remonter que les finalistes de la « Libre » R4 à Gaillon le 31 mars dernier étaient déçus de la non remise officielle de coupes et médailles faute de livraison à temps.

Nicolas s'en excuse et contactera les joueurs concernés.

Philippe précise : pour que cela ne se reproduise pas, il y a lieu de commander à l'avenir les coupes et médailles dès janvier / février de chaque année.

- Organisation du CDBE. Après l'A.G. de septembre 2018, Jean-Claude a adressé à la préfecture les documents nécessaires au changement de bureau. À ce jour, il ne semble pas y avoir eu d'accusé de réception. Quid également du n° RNA, SIREN, SIRET par le passé ? Est-ce bien utile puisqu'il n'y a pas de subvention versée par les services publics au CDBE ? (*Jean-Claude se renseignera auprès de la préfecture*)
- Jean-Claude signale (à la demande de plusieurs joueurs de R4) s'il serait possible de modifier le règlement pour les tours qualificatifs (T2 et T3) comportant 2 poules de 2 joueurs (ranking à 7 ou 10). En effet il est arrivé plusieurs fois cette année que des joueurs de bas de tableau soient tirés au sort à chaque tour pour jouer une poule de 2 contre une tête de série. C'est difficile pour eux de jouer 2 tours de suite contre la même tête de série (surtout quand cela se répète au cours de la saison) et ce n'est guère plaisant également pour les têtes de série de jouer 2 fois de suite avec la même personne. Si l'on veut que les compétiteurs débutants (en dehors du fait qu'ils doivent bien sûr progresser eux même) trouvent du plaisir à continuer, il faut peut-être envisager de faire évoluer les règlements. Pierre pense que ce n'est pas possible et peut-être pas souhaitable et que de toute façon c'est le règlement de la ligue qui s'applique. Nicolas propose de faire remonter le sujet au niveau de la ligue. (*Jean-Claude essaiera de rédiger une note argumentaire en ce sens*)

- Nicolas demande comment se passe la validation des dossiers de demande de subvention à remplir par les clubs. Philippe précise que chaque année le Conseil Départemental envoie fin mai/début juin un mail au CDBE pour annoncer l'ouverture de la campagne « déclarative en ligne pour les clubs sportifs ». Chaque club remplit alors en ligne le dossier et par le passé c'est Philippe qui validait le dossier de chaque club auprès du Conseil Départemental. La démarche sera sans doute la même pour 2019. (*Philippe se renseignera et en informera Nicolas*). Ce sera à Nicolas de valider les dossiers.
- Jean-Claude demande comment se passe la fourniture du certificat médical des adhérents dans les clubs. Tous les cas de figures existent... Ce certificat médical demandé par la fédération au moment de l'adhésion est valable pour 3 années consécutives et sa fourniture (ou pas) est du ressort du président de chaque club.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Nicolas clôt la séance et invite les participants à un pot de l'amitié.

Le Président,



Nicolas Bailly

Le Secrétaire,



Jean-Claude Mary

**COMPTE DE RESULTAT C D B E SAISON 2018-2019 (arrêté au 06/04/2019)**

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Coupes et médailles	288,05 €	Cotisations club 8 x 30	240,00 €
Réception (A G O)	20,00 €		
Timbres postaux	0,00 €		
Indemnités kms arbitres	0,00 €	Intérêts Livret A 2018	24,79 €
Frais bancaires	27,00 €		
Subventions finales de ligue	96,35 €		
Site CDBE et hébergement	28,50 €		
<b>TOTAL</b>	<b>459,90 €</b>		<b>264,79 €</b>
<b>SOLDE DEFICITAIRE au 06/04/2019</b>			<b>195,11 €</b>

**BILAN C D B E SAISON 2018-2019 (arrêté au 06/04/2019)**

<b>FONDS ASSOCIATIF AU 01/07/2018</b>			
Compte courant Crédit mutuel			14,23 €
Compte Livret A Crédit mutuel			3 250,74 €
Prélèvement Parts Sociales			0,00 €
Virt interne Livret vers cpte courant			-518,00 €
Virt interne Livret vers cpte courant			518,00 €
Déficit de l'exercice au 06/04/2019			-195,11 €
<b>FONDS ASSOCIATIF AU 06/04/2019</b>			<b>3 069,86 €</b>
Dont compte courant		312,33 €	
Dont compte livret A		2 757,53 €	
<b>Total</b>		<b>3 069,86 €</b>	